

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2020-2021

UFR PhITEM

(Physique, Ingénierie, Terre, Environnement, Mécanique)

Avant de vous inscrire, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Comment ? Pourquoi ? On vous explique tout sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Vous êtes	Si le contexte sanitaire ne permet pas le présentiel, d'autres modalités vous seront alors communiquées		
	Etape 1	Etape 2	Etape 3
Etudiant s'inscrivant pour la 1ère fois dans un établissement supérieur français, originaire de l'UE ou hors UE Public relevant d'un statut « Formation Continue » Les formations dispensées à la fois en alternance et en initiale	Vous devez impérativement prendre un rendez-vous au ☎ 04 76 63 58 27 entre le 25 août et 31 août 2020 de 9h à 13h pour une inscription administrative en présentiel qui aura lieu entre le 1er et 14 Septembre 2020	Vous devez télécharger le dossier d'inscription administrative 2020/2021, ainsi que la liste des pièces à fournir, sur le site de l'UGA : « étape 3 s'inscrire à l'université ». Le dossier d'inscription entièrement complété et signé, est à remettre lors de votre rendez-vous en chaîne d'inscription, obligatoirement accompagné des pièces justificatives et d'un titre de paiement	Vous devez vous présenter le jour de votre rendez-vous à : UFR PhITEM Bâtiment A-Michel Soutif salle A021 126 rue de la piscine Domaine Universitaire Saint Martin d'Hères Arrêt tram B/C : Gabriel Fauré
Etudiant s'inscrivant pour la première fois à l'UGA (primo) ayant effectué une demande de candidature sur E-candidat, et en possession de la notification d'admission.	Vous devez procéder à votre inscription via le Web : Pour les M1 uniquement du 08 juillet au 20 juillet 2020 Pour les L3 et M2 du 08 juillet au 22 juillet 2020 et du 26 août au 11 septembre 2020 en cas de problème, contacter la Hotline IA Web 04.57.42.21.80	Vous devez impérativement, à l'issue de votre inscription administrative web : Déposer les pièces justificatives sur la plateforme dédiée Une fois les pièces justificatives validées par l'administration prendre un rendez-vous pour le retrait de votre carte d'étudiant	Vous devez le jour du rendez-vous, vous présenter à l'adresse : UFR PhITEM Bâtiment A (Michel Soutif) Bureau A008 126 rue de la piscine Domaine Universitaire Saint Martin d'Hères Arrêt tram B ou C : Gabriel Fauré

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2020-2021

UFR PhITEM

(Physique, Ingénierie, Terre, Environnement, Mécanique)

Vous êtes	Si le contexte sanitaire ne permet pas le présentiel, d'autres modalités vous seront alors communiquées.		
	Etape 1	Etape 2	Etape 3
Etudiant ayant déjà été inscrit à l'UGA, vous souhaitez vous réinscrire pour 2020-2021 (<i>en année supérieure, réorientation ou redoublement</i>) Attention ! les personnes relevant d'un statut « Formation Continue » ne sont pas concernées par cette rubrique	Vous devez procéder à votre inscription via le Web : Pour les M1 du 08 juillet au 20 juillet 2020 uniquement Pour les L3 et M2 du 08 juillet au 22 juillet 2020 et du 26 août au 11 septembre 2020 en cas de problème, contacter la Hotline IAWeb 04.57.42.21.80	Vous devez impérativement, à l'issue de votre inscription administrative web : Déposer les pièces justificatives sur la plateforme dédiée Une fois les pièces justificatives validées par l'administration prendre un rendez-vous pour le retrait de votre carte d'étudiant	Vous devez le jour du rendez-vous, vous présenter avec votre carte d'étudiant UGA à l'adresse : UFR PhITEM Bâtiment A (Michel Soutif) Bureau A008 126 rue de la piscine Domaine Universitaire Saint Martin d'Hères <i>Arrêt tram B ou C : Gabriel Fauré</i>

Tout étudiant, quel que soit son établissement d'origine (français ou étranger) doit être en possession du titre permettant l'inscription en présentiel :

Pour une inscription en licence 3^{ème} année ou en master :

• Titulaire d'un diplôme requis français :

- ✓ attestation de réussite du titre permettant l'inscription et relevés de notes (original + photocopie)
 - Licence 3^{ème} année : relevés de notes des semestres 1 à 4 (avoir validé séparément la 1^{ère} et la 2^{ème} année de licence)
 - Master 1 : attestation de réussite de la licence
 - Master 2 : relevés de notes des semestres 7 et 8 (= les 2 semestres de la 1^{ère} année de master) + attestation de validation du Master 1 (60 crédits)
- ✓ situation universitaire délivrée par l'université d'origine : *les étudiants issus d'une université française doivent **obligatoirement** demander à leur université d'origine un transfert de dossier universitaire vers l'établissement d'accueil (Université Grenoble Alpes)*

• Titulaire d'un titre étranger ou non titulaire d'un diplôme (titre) requis français :

- ✓ notification d'admission (reçu par mail pour étudiant E-Candidat, ou attestation de préinscription pour étudiant Campus France),
et original + copie du titre/diplôme avec lequel vous avez candidaté

Pour une inscription en Accueil Echanges Internationaux (AEI) :

- ✓ autorisation d'inscription délivrée par la Direction Générale Déléguée Relations Territoriales et Internationales (DGDRIT)

Pour une inscription en magistère :

- ✓ Les étudiants concernés doivent s'inscrire au diplôme national (Licence 3^{ème} année/Master1/Master2). L'inscription complémentaire en magistère aura lieu fin septembre à l'accueil du service scolarité de l'UFR. La date sera communiquée aux intéressé(e)s en temps voulu.